



Parc
naturel
régional
de l'Aubrac

École du Parc

Appel à projets
2023-2024



Candidature jusqu'au 22 septembre 2023

Cycles 1, 2, 3, collèges et lycées

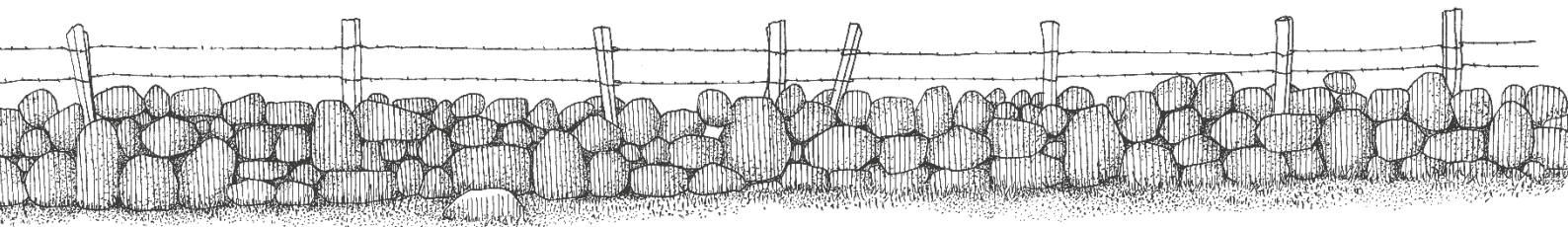
Établissements sociaux : centre loisirs / maison de retraite / accueil de tout-petits (dès 2 ans) / structure accueil personnes en situation de handicap...

Thématiques de l'année : **La nuit** et/ou **l'arbre et la forêt**



École du Parc

Présentation



Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été créé en 2018. Situé à cheval sur les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes et sur les départements de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère. Le Parc rassemble 78 communes (64 membres et 14 partenaires).

La sensibilisation et l'éducation font partie des cinq grandes missions pour les 58 Parcs naturels régionaux de France.

Depuis deux ans le Parc de l'Aubrac propose aux établissements du territoire un programme d'actions éducatives.

Pour l'année scolaire 2023-2024 nous vous proposons de bénéficier du dispositif École du Parc, construit en toute complicité avec les services de l'Éducation Nationale et avec les acteurs du territoire qui proposent des animations en lien avec les patrimoines de l'Aubrac.

Les objectifs

- **Observer, comprendre et se questionner** sur l'environnement quotidien.
- Apporter des clefs de compréhension pour **agir concrètement et participer à l'évolution du territoire.**
- Développer une **approche sensible et scientifique du territoire** liant culture et développement durable.
- Permettre la mise en œuvre de **projets transversaux liés aux patrimoines de l'Aubrac** (naturel, culturel...).
- Permettre la mise en œuvre de projets favorisant **les échanges et rencontres entre les établissements du territoire** (scolaires, accueils de loisirs, structures sociales, maisons de retraite, intergénérationnel...).

Comment ça marche ?

Votre établissement est situé sur le territoire du Parc naturel régional de l'Aubrac, sur l'une des 78 communes membres ou partenaires, voir la liste des communes :

<https://www.parc-naturel-aubrac.fr/le-parc/cartes/>

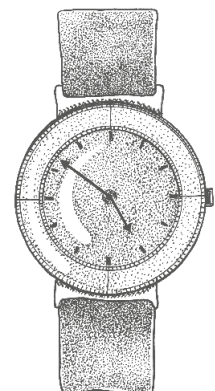
À partir de l'une des deux thématiques définies par la commission éducation du Parc (élus et représentants de l'Éducation Nationale) et du répertoire d'intervenants, vous construisez votre projet sur mesure pour votre groupe et vous le proposez au Parc. Votre projet sera étudié par la commission éducation qui pourra décider de le retenir suivant les critères présentés ci-dessous.

Les projets retenus bénéficieront de 4 demi-journées d'animation des intervenants École du Parc et l'organisation d'une journée de restitution au mois de juin réunissant tous les groupes bénéficiaires pour une journée festive et pédagogique.

Le Parc assure également la coordination et l'édition d'un livret, distribué gratuitement à tous les participants, qui permettra de valoriser leurs productions (art visuel, musique, écriture...).

Pour être retenu, votre projet devra :

- ✓ Répondre à l'une des deux thématiques proposées en lien avec le territoire dans une démarche de projet pluridisciplinaire : exploration / questionnement-recherche / interprétation et valorisation.
- ✓ Faire appel à deux intervenants de l'École du Parc : l'un en éducation à l'environnement et l'autre en éducation artistique et culturelle.
- ✓ Proposer un temps de croisement des publics avec la prévision d'un échange autour du thème avec une autre structure (EHPAD, établissement d'accueil de personnes en situation de handicap, école...).
- ✓ Être en adéquation avec le projet de votre établissement.
- ✓ Respecter le calendrier proposé et être présent sur les temps collectifs.
- ✓ S'inscrire dans une logique d'appropriation et de partage avec la participation au livret de valorisation d'une part et à la journée de restitution d'autre part.



Le calendrier

à vos agendas !

Du 12 juin au 22 septembre 2023 :

Définition des grandes lignes de votre projet et renvoi du **bulletin d'inscription**

Ne pas hésiter à entrer en contact avec les intervenants et/ou la chargée de mission éducation et/ou les conseillers pédagogiques pour un appui pour définir votre projet.

22 septembre :

Date limite du retour du **bulletin d'inscription**

27 septembre :

Sélection des projets par la commission éducation du Parc

Du 28 septembre au 20 octobre :

Si votre projet est sélectionné, vous devez **organiser une réunion** pour finaliser les contenus avec les deux intervenants mobilisés.

Pensez à inviter la chargée de mission éducation du Parc et/ou les conseillers pédagogiques.

11 octobre :

Rencontre et préparation dans le cadre d'une journée dédiée avec les intervenants

Du retour de la fiche projet validée à la fin de l'année scolaire :

Mise en œuvre des projets !!

23 octobre :

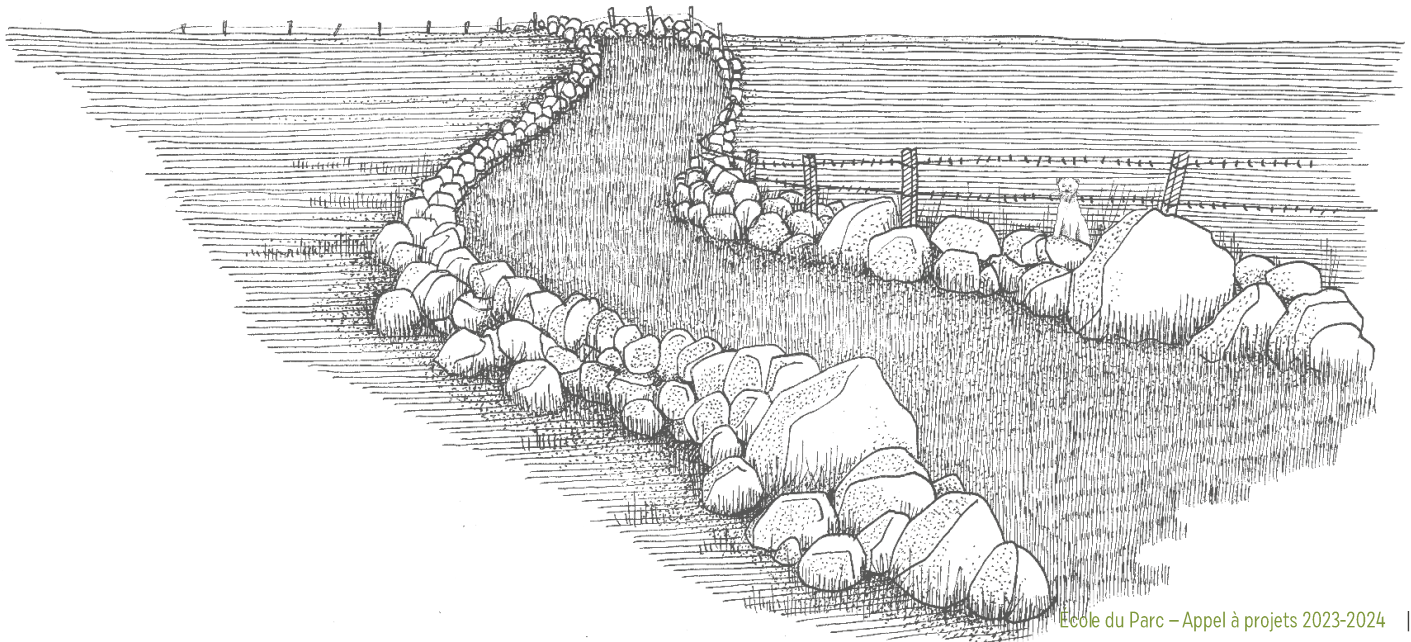
Date limite du retour de la **fiche projet** signée par les intervenants et l'enseignant

26 avril 2024 :

Date limite du retour des productions pour le **livret de valorisation**

28 juin :

Journée festive de restitution avec tous les groupes bénéficiaires !



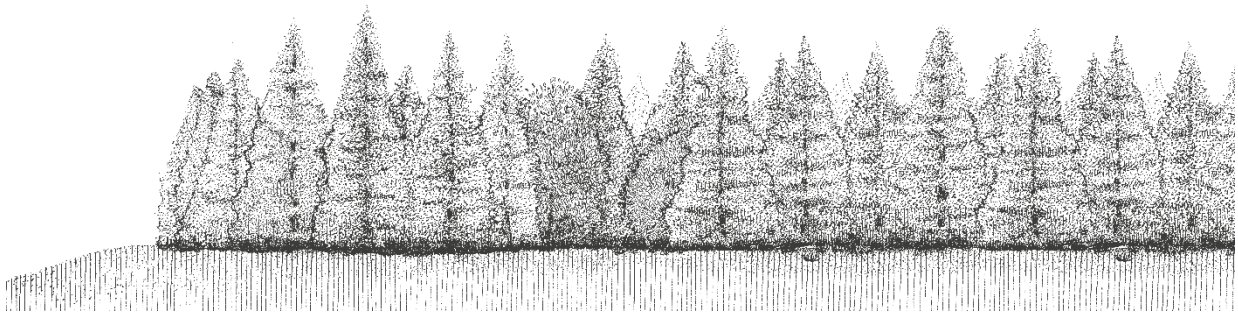
Les thématiques 2023-2024

N'hésitez pas à découvrir sur le site Internet du Parc les actions portées en lien avec ces thématiques : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/en-action/>

1 | L'arbre et la forêt

L'arbre sous toutes ses formes occupe une place importante sur le territoire du Parc de l'Aubrac. On le retrouve bien sûr dans les forêts ainsi que dans les haies et les bandes boisées mais aussi de manière isolée.

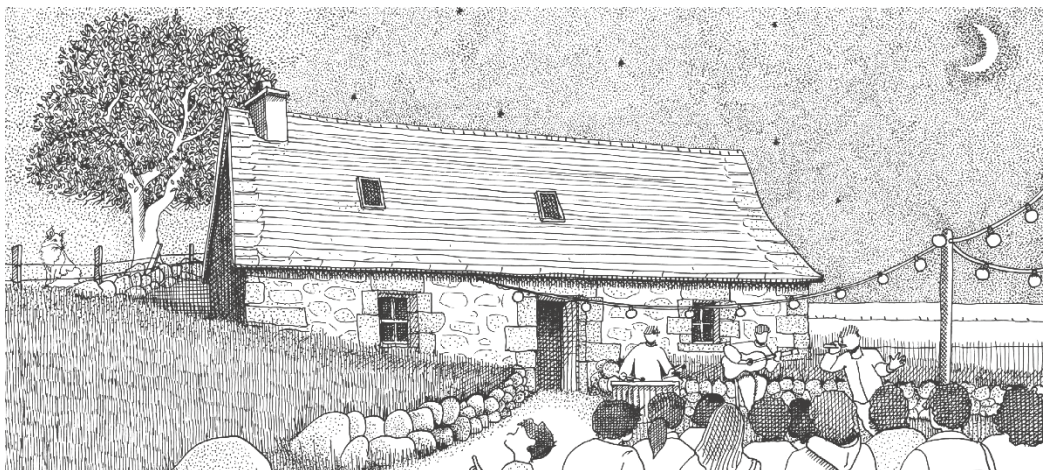
Les projets, en prenant appui sur l'environnement proche, pourront s'intéresser aux essences présentes et aux écosystèmes qu'ils abritent. Ils pourront favoriser la perception des grandes fonctions écologiques, économiques et sociales de l'arbre et de la forêt.



2 | La nuit

Le Parc naturel régional de l'Aubrac possède un ciel nocturne d'une qualité exceptionnelle. Cette particularité constitue à la fois un atout et une responsabilité pour le territoire.

Les projets pourront aborder cette thématique autour de la biodiversité nocturne présente à proximité des établissements et sur le territoire ; autour de la thématique du ciel et des étoiles que ce soit à travers des observations scientifiques mais aussi en s'intéressant aux mythes et aux légendes. Enfin, le rapport de l'homme à la nuit pourra être questionné notamment autour des enjeux énergétiques en lien avec l'éclairage et l'impact de la pollution lumineuse.



Quelques exemples de projets réalisés en 2022-2023 :

La nuit en forêt, c'est chouette ! : École d'Aumont Aubrac (CP-CE) – découverte des rapaces nocturnes et écriture d'une histoire empreinte d'imaginaire et de réalité scientifique. Création d'un totem monumental de chouette en céramique pour une installation dans un jardin public.

Le son des forêts : Lycée aquacole de La Canourgue (1^{ère}) – travail autour de la forêt et de la ripisylve. Collecte de sons et création d'une promenade sonore scénographiée proposée au grand public.

Des forêts, des haies et des hommes : École de St Sauveur de Peyre (CE-CM) - Immersion dans l'univers des arbres et de la haie, découverte de l'importance de ces écosystèmes pour la nature et pour l'homme à travers l'invention d'une histoire illustrée dédiée où l'héroïne n'est autre que la pie grièche, oiseau emblématique de la haie.

Les arbres d'ici et d'ailleurs et leurs sonorités : École de St Urcize (Maternelle) – Voyage dans un univers sonore et musical avec une approche sensible de la forêt. Du son brut à l'instrument de musique élaboré.

Vous retrouverez ces projets et d'autres ici : <https://www.parc-naturel-aubrac.fr/en-action/actions-educatives/ecole-du-parc/2022-2023-les-projets-des-ecoles/>



A vous de jouer !

A vous de bâtir votre projet en vous appuyant sur l'une des deux thématiques et sur le répertoire d'intervenants joint.

Le bulletin d'inscription ci-dessous est à renseigner et à transmettre pour que votre candidature soit étudiée par la commission éducation afin que votre projet soit potentiellement retenu.

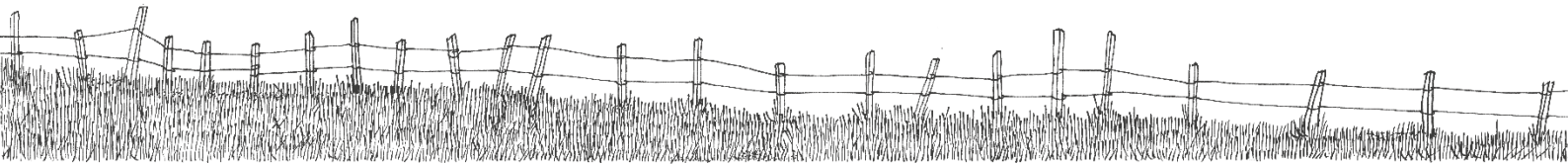
La chargée de mission éducation du Parc peut être sollicitée si vous avez besoin d'une aide pour construire votre projet : solveig.cherrier@parc-naturel-aubrac.fr / 07 72 51 00 50

Les établissements scolaires primaires publics peuvent aussi faire appel aux conseillers pédagogiques de l'Éducation nationale.

Si vous avez besoin de plus d'éléments sur les animations qui peuvent être proposées par les intervenants, vous pouvez les contacter directement.

Bulletin d'inscription

Établissements sociaux



Merci d'adresser ce bulletin complété et signé **avant le 22 septembre 2023**

par mail à : education@parc-naturel-aubrac.fr

par courrier à : Solveig Cherrier, PNR, hameau d'Aubrac, 12470 Saint Chély d'Aubrac.

Coordonnées de l'établissement

Nom de l'établissement :
Adresse :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Email :

Information sur le groupe

Nom & Prénom de l'animateur.rice / éducateur.rice :
Téléphone :
Email professionnel :
Groupe concerné : <i>Suivant la structure porteuse, préciser âge, niveau...</i>
Effectif total du groupe :

Avez-vous déjà bénéficié d'animations organisées dans le cadre d'une action proposée par le PNR de l'Aubrac ? Si oui, merci de préciser quelle(s) action(s), quelle(s) année(s) :

Votre projet

Autour de quelle thématique souhaitez-vous travailler :

- La Nuit
- L'arbre et la forêt

Contexte :

Quel est le point de départ du projet ? Dans quel cadre s'inscrit cette action ? (Références au projet d'établissement, à un projet mis en œuvre localement, sur le territoire de la commune...)

Titre proposé pour l'action :

Le thème retenu doit ressortir dans l'intitulé

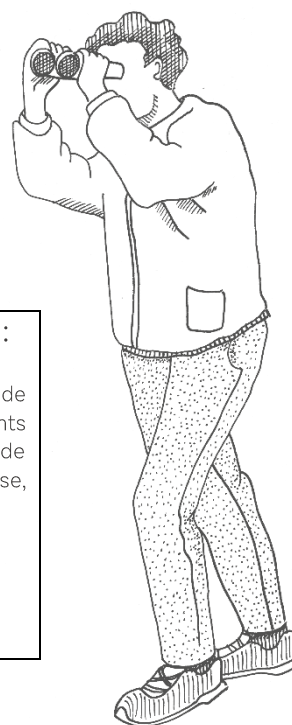
Découvrir, apprendre :

Quelles sont les pistes que vous souhaitez explorer avec votre groupe (préciser les disciplines/compétences concernées, les ressources du territoire... - sur lesquelles vous pensez vous appuyer)

Les critères de sélection des projets par la commission éducation :

A minima : Lien à l'une ou l'autre des thématiques et au territoire / cadre global sur une période longue d'un projet en Education au Développement Durable / Identification de 2 intervenants (1 EAC, 1EE) / Approche pluridisciplinaire / Croisement des publics / Participation au livret de valorisation / Participation à la journée de restitution / Cohérence avec le projet classe, établissement.

Au besoin : Enrichissement du projet avec d'autres actions / Hiérarchisation suivant si l'établissement a déjà été bénéficiaire ou non sur les années antérieures / Hiérarchisation suivant une logique de répartition géographique sur le territoire du Parc.



Déroulement du projet

Le Parc prend en charge 4 animations qui doivent être assurées par deux intervenants École du Parc, l'un en Éducation à l'Environnement (EE) et l'autre en Éducation Artistique et Culturelle (EAC), l'ensemble composant un projet en Éducation au Développement Durable.

NB : Les éventuels frais de transport sont à la charge de l'établissement ; certains projets peuvent engendrer des achats de fournitures qui seront aussi à votre charge.

Séance 1 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 2 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 3 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Séance 4 : EE ou EAC

Intervenant souhaité (réf. répertoire joint) :

Intitulé :

Objectif et/ou contenu envisagé :

Autres séances :

Indiquer ici si vous envisagez d'enrichir votre projet avec d'autres interventions que celles mentionnées plus haut (sortie avec d'autres personnes ressources, séances menées directement par l'enseignant, sorties culturelles liées...) :

S'approprier, partager :

Croisement des publics

Dans le cadre de ce projet, nous vous demandons d'avoir un temps d'échange/de partage sur la thématique avec une autre structure du territoire (école, accueil de tout petits, centre de loisirs, maison de retraite, structure d'accueil de personne en situation de handicap...). Préciser ici l'action envisagée.

Structure associée :

Action envisagée :

Participation au livret de valorisation avec des productions des participants (écriture, illustration, film, musique...)

Piste de production envisagée :

Participation du groupe à la journée de restitution en fin d'année scolaire

NB : Les frais de déplacement pour se rendre à cette journée sont à la charge des établissements / pour les centres de loisirs, la participation physique ne sera pas possible, car cette journée est organisée sur le temps scolaire. Néanmoins le partage d'une production est à envisager (exposition, format sonore...).

Autre action envisagée (article, exposition, spectacle...)

Descriptif de la/des actions envisagées :

N'hésitez pas à joindre toute information complémentaire qui pourrait appuyer votre candidature

Date, cachet et signature du chef de l'établissement :

